



**PROCES VERBAL  
N° 44/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mercredi 21 novembre, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdallahi Ould Zein, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant le contrôle financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES  
INFRASTRUCTURES**

*1°-Examen* de la lettre N°221/CPM/SI reçue le 01 Novembre 2012, demandant l'approbation Dossier relatif aux contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon kiffa- Titane de la route de l'Espoir.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la Commission autorise le projet d'avenant, sans incidence financière, relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon Kiffa-Tintane de la route de l'Espoir.

*(Handwritten signatures and initials)*

2°/-*Examen* de la lettre N°232/CPM/SI reçue le 15 Novembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'analyse de la manifestation d'intérêt relative à la mise à niveau du CHN.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le rapport d'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt pour la mise à niveau du CHN.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE**

3°/-*Examen* de la lettre N°916/CPM/SNDE reçue le 11 Novembre 2012, demandant l'autorisation de passer un marché d'entente directe avec le prestataire KSB pour la maintenance des pompes de l'Aftout Essahili.

**Décision :**

Les éléments fournis ne permettent pas à la Commission d'approuver la procédure d'entente directe pour la maintenance des pompes de l'Aftout Essahili.

4°/-*Examen* de la lettre N°913/CPM/SNDE reçue le 11 Novembre 2012, demandant l'approbation du marché relatif aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'bout.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le projet de marché relatif aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'bout à passer avec **NASSER MOHAMED AL SAYER** pour un montant de 438 399 Euros et 143 827 838 UM + un crédit d'impôt de 74 570 461 UM et un délai d'exécution de 08 mois.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

5°/-*Examen* de la lettre N°254/CPMSR reçue le 08 Novembre 2012 demandant l'approbation des DAO suivants :

- Dossier d'Appel d'Offres National, relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation, d'extension et d'aménagement des périmètres irrigués de Gouraye, Diaguilly et Moulessimou dans la commune de Gouraye, wilaya de Guidimaka en un seul lot.

**Décision :**

de Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ce DAO sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP et de lui faire parvenir une copie du DAO corrigé avant son lancement.

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

- Dossier d'Appel d'Offres National pour la fourniture et pose de matériel de clôture et accessoires dans les Wilayas du Hodh Echergui, Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, de l'Adrar et du Tagant.

**Décision :**

**Les éléments fournis ne permettent pas à la Commission d'approuver ce DAO.**

*6°/-Examen* de la lettre N°262/CPMSR reçue le 11 Novembre 2012 demandant l'approbation du DAOI, relatif à la fourniture de 7.200 tonnes de blé.

**Décision :**

**Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve ce DAO sous réserve de la prise en considération des observations de la CNCMP, de la non objection du bailleur de fonds et de la transmission à la CNCMP une copie du DAO corrigé avant son lancement.**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

*7°/-Examen* de la lettre N°253/CMSSBIE reçue le 12 Novembre 2012 transmettant le complément d'informations relatif à l'approbation d'une entente directe pour la préparation du « cadre légal pour la structure spécifique de la centrale à gaz de Nouakchott »

**Décision :**

**Les éléments fournis ne suffisent pas pour approuver la procédure d'entente directe pour la préparation du « cadre légal pour la structure spécifique de la centrale à gaz de Nouakchott »**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'ANADER**

*8°/-Examen* de la lettre N°00003/ANADER reçue le 15 Novembre 2012 demandant l'approbation du projet de Marché de construction de la centrale éolienne de CHAMI, DAO 001/2012 de L'ANADER de 270 KW

**Décision :**

**Sur la base des éléments fournis, la Commission approuve le projet de marché relatif aux travaux de construction de la centrale éolienne de CHAMI à passer avec le groupement COMACO SA/EIGRA pour un montant de 549 435 935 UM TTC et un délai d'exécution de 04 mois.**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC**

*9°/-Examen* de la lettre N°1161/DG/SOMELEC reçue le 12/11/2012 demandant la non objection sur les résultats de la pré-qualification pour le recrutement d'un consultant pour le contrôle de la mise en place d'une ligne haute tension Nouakchott-Nouadhibou.

**Décision :**

**Ce point est reporté pour complément d'informations.**



**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE  
L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

*10°-Examen* de la lettre N°00320/CPMSACC reçue le 13 Novembre 2012, demandant de déroger pour le lancement anticipé d'un DAO pour la fourniture d'équipement et matériel de musique en 6 lots.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la Commission autorise la dérogation demandée.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES  
DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

*11°-Examen* de la lettre N°245/P/CPMSSBIE reçue le 04/11/12 demandant la non objection sur le rapport d'évaluation des propositions relatives à la sélection d'un consultant ingénieur conseil pour l'assistance au partenariat Public/Privé dans le segment « Stockage des hydrocarbures. »

**Décision :**

Ce point est reporté pour complément d'informations.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15H 30, le jour, mois et an que dessus.*

Le Président de la CNCMP  
**AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**

*C. Moulaye Zein*



**Les Membres**

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Brahim Ould HAMED

Yacoub Ould HAIBELTY

CIRE Amadou

Raifa Mint KASSIM

Abderrahmane Abdoul